

Existe-t'il des interactions médicamenteuses avec mon

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.



Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Un **intervalle de 2h** est recommandé entre la prise de Sunitinib SUTENT® et :

- Les médicaments utilisés pour soulager les aigreurs d'estomac (Gaviscon®, Maalox®, Xolaam®, Phosphalugel® etc..)
- Les médicaments contenant du charbon ou de l'argile utilisés pour soulager les ballonnements comme (carbolevure®, carbosylane®, Bedelix®)

Le millepertuis et le pamplemousse sont contre-indiqués.

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.



Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Sunitinib SUTENT® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (y compris une extraction dentaire).

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.
Les gélules ne doivent être ni ouvertes, ni sucées, ni broyées.



De préférence, ramenez les boîtes de Sunitinib SUTENT® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Protégez-vous du soleil et évitez les expositions prolongées.



Une contraception efficace doit être poursuivie pendant le traitement.



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Signes infectieux ou $T^{\circ} > 38^{\circ}\text{C}$
- Taux de plaquettes inférieur à $50\ 000/\text{mm}^3$: augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à $500/\text{mm}^3$: augmentation du risque d'infection grave
- Si plus de 4 selles liquides par jour (diarrhée importante)



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

SUNITINIB – SUTENT®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr

Téléphone :

☐ Site Haut Lévéque : 05 57 65 64 95

☐ Site Saint-André : 05 57 82 25 44

☐ Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Votre médecin vous a prescrit Sunitinib SUTENT®
pour la prise en charge de votre pathologie
oncologique

Présentation et conditions de prescription

Sunitinib SUTENT® se présente sous la forme de gélules dosées à 12.5 mg, 25 mg, 50 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Sunitinib SUTENT® empêche la tumeur de se créer de nouveaux vaisseaux sanguins et de proliférer

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Sunitinib SUTENT® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- En continu dans l'indication des tumeurs neuroendocrines
- Pendant 4 semaines suivies de 2 semaines de pause dans l'indication des GIST
- Toujours au même moment avec ou sans nourriture

Pour éviter les oublis, vous pouvez utiliser un pilulier.

Les gélules ne doivent être ni ouvertes, ni sucées, ni broyées. La dose prescrite par votre médecin est strictement personnelle.



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

La dose prescrite par votre médecin est strictement personnelle..

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise, **attendre la prochaine prise.**

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- **Troubles gastro-intestinaux** : nausées, vomissements, diarrhées
- **Saignements inhabituels** (de nez, urines, selles ...etc)
- **Fatigue, vertiges, maux de tête** (signes d'une élévation de la tension artérielle)
- **Plaies douloureuses dans la bouche**
- **Syndrome mains-pieds** : douleur, rougeur de la paume des mains et/ou de la plante des pieds, fourmillements, sécheresse cutanées
- **Infections** : fièvre, frissons, toux
- **Modification de la couleur de la peau, des ongles et des cheveux** (réversible à l'arrêt du traitement)

Vous pourriez peut-être voir sur votre prise de sang :

- **Diminution des polynucléaires neutrophiles** (globules blancs), peut être responsable d'infection
- **Diminution des plaquettes**, peut être responsable de saignements
- **Diminution des globules rouges (anémie)**, peut être responsable d'essoufflement, de pâleur, de fatigue.
- **Diminution de la glycémie** (taux de sucre dans le sang) pouvant être responsable de sueurs, tachycardie, sensation de malaise

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament peut provoquer une chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

Je prends des précautions pour éviter aphtes et mucites : J'ai une bonne hygiène bucco-dentaire, je me brosse les dents avec une brosse à dent souple après chaque repas accompagné de bains de bouche

- **Je prends des précautions pour éviter le syndrome main-pied** : quotidiennement, appliquez des crèmes hydratantes pour peaux très sèches et sans parfum sur les zones atteintes. Évitez l'exposition des mains/pieds à la chaleur ou au froid intense.
- **Ma tension artérielle** sera suivie régulièrement pour dépister une hypertension artérielle et si nécessaire traitée de façon appropriée. Dans le cas d'une augmentation de la tension artérielle, un traitement anti-hypertenseur pourra vous être prescrit par votre oncologue, médecin traitant ou cardiologue.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.